

Réf: Dossier N° 114043

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SALAM MOTORS »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI NORD-EST; TERMINUS 05 ; LOT 462 ; ILOT 42 01 BP 5603 ABIDJAN 01.,  
Lot 462, Ilot 29

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/06/2022 reçus par Me MOUSSA FOFANA, et enregistrés au CEPICI le 14/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALAM MOTORS »

Objet : Mécanique Générale ;  
Electricité Auto ;  
Transport ;  
Import-Export ;  
Commerce Général ;  
BTP ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI NORD-EST;TERMINUS 05 ;LOT 462 ;ILOT 42 01 BP 5603 ABIDJAN 01., Lot 462, Ilot 29

Dirigeant(s) : M OUATTARA LOGOSSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05445 du 20/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26928/GTCA/RC/2022 du 20/06/2022

